

CHIFFRER SON PROJET DE CRÉATION, REPRISE OU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ EN AGRICULTURE PAYSANNE

Formation certifiante - Fiche N°RS5944

Objectifs

Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :

*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions...) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.

*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet.

Dates, lieux et intervenants

28 mars 2024 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps	Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12 Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12
04 avr 2024 09:30 - 17:30 (7hrs)	12510 Olemps	Maité Gerber et Marie Rabassa.
25 mai 2024 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps	Maité Gerber et Marie Rabassa,
02 mai 2024 09:30 - 17:30 (7hrs)	12510 Olemps	Maité Gerber et Marie Rabassa,
16 mai 2024 09:30 - 17:30 (7hrs)	La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps	Maité Gerber et Marie Rabassa,
30 mai 2024 09:30 - 17:30 (7hrs)	12510 Olemps	Maité Gerber et Marie Rabassa,

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 6 jour(s)
Date limite d'inscription 14/03/2024

Tarifs

Frais pédagogique : 1344€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.
mcoupet@mp11.fr
Maison Paysanne Aude
11 300 Limoux
Tel. 07 55 67 96 43
N° d'organisme de formation :
76110169011

Taux de satisfaction : (taux général 2022) 96.9%



Modalités d'accès : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

[Conditions générales de formation](#)